

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE
DE
TREGUNC

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine – SELLIN Yannick - VOISIN Valérie – TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUOT Dominique – FLOCH ROUDAUT Rachel – DION Michel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia – ROBIN Yves – GALBRUN Karine – LE MAREC Vincent - JOULAIN Anita – JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny-GUYON Yoann - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Muriel LE GAC à Régine SCAER JANNEZ
- Philippe NIMIS à Luc LAURENT
- Sylvie VERGOS à Rachel FLOCH ROUDAUT
- Bruno BORDENAVE à Michel TANGUY
- Paul DADEN à Jean-Paul NIVEZ
- Brigitte BANDZWOLEK à Gisèle SINQUIN DANIELOU
- René CANTIE à Pascal CHARPENTIER

Date de convocation : 16 mai 2017

Gisèle SINQUIN DANIELOU est nommée secrétaire de séance

RAPPORT
SUR LES
CESSIONS ET
ACQUISITIONS
2016

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Monsieur Le Maire indique qu'en application de l'article L2241-1 à 7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à connaître le bilan des cessions et des acquisitions immobilières de l'année 2016. Ce rapport est annexé au compte administratif et à la présente délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal prend acte du rapport présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Tregunc, le 24 mai 2017
LE MAIRE
Olivier BELLEC

